

Retrouvez toutes les infos sur

www.BBC64.fr



22 & 23

MAI 2010

SÉRIES A-B-C-D-Nc

Palais Omnisport Lauga
Palais Omnisport Lauga
Palais Omnisport Lauga



Soirée Peña le samedi soir
Soirée Peña le samedi soir
Soirée Peña le samedi soir

17^{ÈME} TOURNOI INTERNATIONAL de Bayonne



17^{ème} Tournoi international de Bayonne

Series A B C D Nc / 22 et 23 mai 2010

N° D'AUTORISATION : 09/10.AQ.018-TN..A-C64/ABCDNC.s.Aq/64

LIEU

Palais des Sports LAUGA
avenue Paul Pras
64100 BAYONNE
☎ 05 59 57 09 10

Le tournoi se déroulera sur 9 terrains



DATES ET HORAIRES

Samedi 22 Mai 2010 de 8h00 à 22h00

Dimanche 23 Mai 2010 de 8h00 à 18h00

Les joueurs devront être disponibles les deux journées. En cas d'indisponibilité partielle, merci de le préciser lors des inscriptions. Les joueurs ne seront retenus que si notre échancier nous permet de respecter leurs impératifs.

SERIES

Le Tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses A, B, C, D, NC en possession de leur licence et en règle avec leur LIGUE et la FFBA ou leur Fédération.

Le Comité d'Organisation se réserve le droit de regrouper certaines Séries selon le nombre de participants (voir Règlement particulier).

Seuls les joueurs classés 1 dans leur catégorie pourront s'inscrire dans la catégorie supérieure en Simple / Pour les double (dames, hommes et mixtes) les 2 joueurs doivent être classé 1 dans leur catégorie pour s'inscrire dans la catégorie supérieure.

Les joueurs minimes, cadets, juniors en possession du surclassement correspondant seront autorisés à participer.

TABLEAUX :

Simple Dames et Hommes, Double Dames et Hommes, Double Mixtes,

Inscriptions limitées à : **Deux tableaux maximum** par participant pour toutes les Séries

La compétition se déroulera en poules puis élimination directe.

Le nombre de participants est **limité à 250 joueurs**.

TARIFS : 1 tableau : 12 €
2 tableaux : 17 €

JUGE ARBITRE

Daniel THOMAS assisté de Christophe CASTAING,

Mode d'arbitrage : Auto-arbitrage durant toute la compétition.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions accompagnées du règlement par chèque à l'ordre de **BAYONNE BADMINTON CLUB** devront être renvoyées avant le **7 mai 2010** à :

M. Ronan LEGENDRE, 9 avenue de Maignon, 64600 ANGLET

Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée (cachet de la poste faisant foi). **Aucune inscription ne sera prise par téléphone et toute modification devra être confirmée par écrit avant le 14 mai 2010.**

TIRAGE AU SORT : le 15 mai 2010.

Les désistements enregistrés après cette date ne seront pas remboursés et les joueurs s'exposeront aux sanctions prévues pour «forfait».

CONVOICATIONS

Adressées aux responsables des Clubs par courrier ou mail à partir du 17 mai 2010.

VOLANTS

Volants plumes agréés par la FFBa à la charge des joueurs.

RECOMPENSES

Des lots seront remis aux vainqueurs et finalistes.

RESTAURATION

Une buvette sera mise à la disposition des joueurs durant toute la durée du Tournoi.

KINE

Un service d'Ostéopathie sera assuré durant le Tournoi avec l'Institut Toulousain d'Ostéopathie



SAMEDI SOIR

Une soirée en PEÑA sera organisée le samedi soir dans la PEÑA Blanc-Bleu de Bayonne se situant dans les remparts de la ville à quelques pas de la salle Lauga.



Ouverture de la Peña à partir de 21h

22h-minuit : apéro-dinatoire tapas en formule "OPEN BAR* "

A partir de minuit on continue la soirée avec les consommations à prix réduits

! **ATTENTION** le nombre de place est limité à **110 personnes**

Tarif unique de 20 Euros par personne

* *Open Bar: service à volonté boisson et nourriture dans la limite des stocks disponibles*

(pensez à réserver et payer au moment de votre inscription ça sera trop tard le jour même!!)

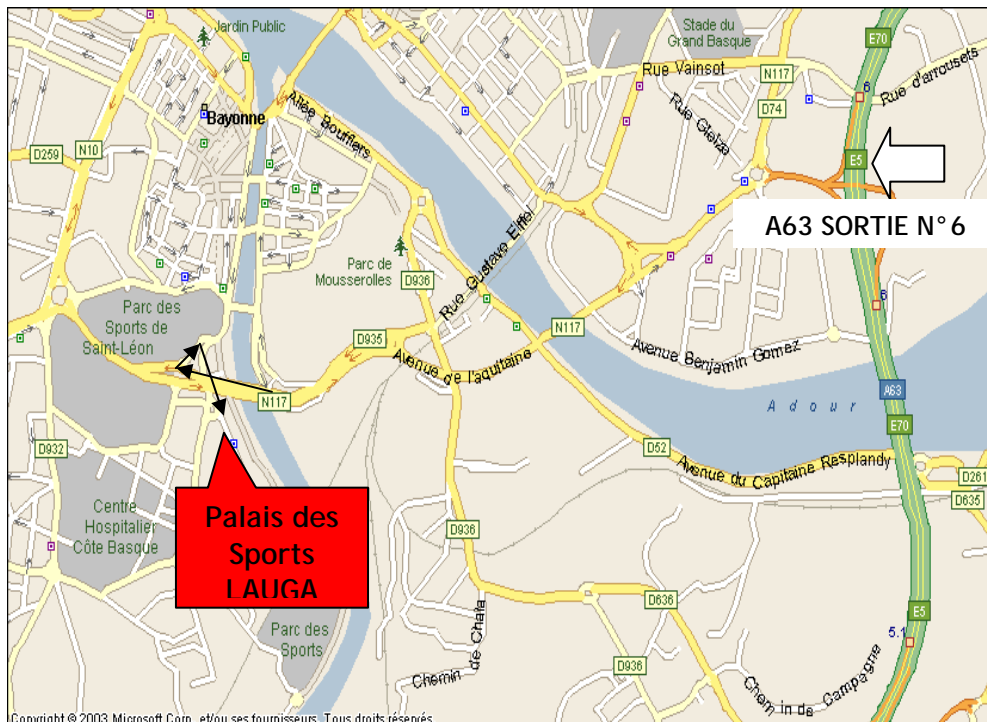
STAND

Un stand **Bad A Boum** sera présent pendant le Tournoi



ACCES A LA SALLE LAUGA

Coordonnées GPS : **43.10212 ; -0.42874**



Toutes les infos pour trouver la salle et sur le Tournoi, sur :

WWW.BBC64.FR

HOTELS

Maison Diocésaine 10 av Jean Darrigrand 64100 BAYONNE Tel: 05 59 58 47 47

Campanile 3 av Grand Basque 64100 BAYONNE Tel: 05 59 55 95 95

Altica 10 rue Cadran Parc activités Busquet 64600 ANGLET Tel: 05 59 52 11 22

B&B rue Colonel Melville Lynch 64100 BAYONNE Tel: 08 92 78 80 08

Comfort Hotel 117 av Grand Basque et 1 chem du Hayet 64100 BAYONNE Tel: 05 59 55 04 04

Etap Hôtel 6 av Grand Basque 64100 BAYONNE Tel: 08 92 68 08 49

Formule 1 ZA St Frédéric II 64100 BAYONNE Tel: 08 91 70 51 76

Première Classe 3 rue Chalibardon 64100 BAYONNE Tel: 08 92 70 72 46

Bon Plan
Reservez
vite !!!

Pour tous renseignements complémentaires, contactez :

Ronan LEGENDRE au 06 10 14 28 73.

Ou par email : bayonne.badminton.club@gmail.com



17ème TOURNOI DE BAYONNE - 22 et 23 mai 2010
Organisateur : BAYONNE BADMINTON CLUB
Lieu : Palais des Sports Lauga - 64100 BAYONNE

Règlement particulier

- Article 1 Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de participation et les modalités d'engagement. L'inscription au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.
- Article 2 Cette compétition se déroule selon les règles de la FFBA. En aucun cas plus de 8 matches par jour et par joueur ne seront autorisés.
- Article 3 Elle est placée sous l'autorité du Juge-Arbitre : Daniel THOMAS, assisté Christophe CASTAING. Leurs décisions seront sans appel.
- Article 4 Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à jouer ainsi que les officiels.
- Article 5 Le tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés à la FFBA (ou à leur Fédération) des séries seniors A, B, C, D, NC, et ne faisant l'objet d'aucune suspension. Les participants devront être en possession de leur licence ou justifier d'une demande déposée à leur Ligue 10 jours avant la compétition.
- Article 6 Tableaux proposés : SD, SH, DD, DH, DMX.
Tableaux autorisés : 2 pour toutes les séries.
Ils se dérouleront en poules puis en élimination directe pour les phases finales.
Seuls les joueurs classés 1 dans leur catégorie pourront s'inscrire dans la catégorie supérieure.
Pour les double (dames, hommes et mixtes) les 2 joueurs doivent être classés 1 dans leur catégorie pour s'inscrire dans la catégorie supérieure.
Les participants s'engagent à être disponibles pour les 2 jours de compétition.
Le Comité d'Organisation avec l'accord du Juge-Arbitre pourra annuler 1 tableau dans le cas où le nombre d'inscrits pour l'un d'eux serait inférieur à 4.
- Article 7 Une tenue de Badminton conforme aux circulaires FFBA sera exigée sur les terrains.
- Article 8 Les horaires des matches seront affichés dans la salle à titre indicatif. Les joueuses et joueurs devront se tenir prêts 45 minutes avant l'heure de leurs matches.
Tout joueur qui souhaite s'absenter pendant la compétition doit obligatoirement en référer au Juge-Arbitre. Cette absence sera programmée suivant les indications ci-avant. En cas de retard supérieur à 10 minutes, le joueur sera déclaré WO et sanctionné.
Le temps de préparation comprenant le test des volants et la mise en tenue est fixé à 4 minutes à partir du moment où le match est appelé.
- Article 9 Tout joueur engagé et ne se présentant pas le jour de la compétition sera déclaré WO.
Il devra justifier son absence dans un délai de 5 jours.
En cas de WO non justifié, les sanctions prévues par le règlement de la FFBA seront appliquées, à savoir de 2 mois de suspension prolongés à 6 mois en cas de récidive.
- Article 10 Les volants du tournoi sont ceux homologués par la FFBA (en cas de litige, le volant officiel sera le HEAD Power Air 70 pour les séries A B C D et le YONEX 370 pour les joueurs de la série Nc). Ils sont à la charge des participants. Tout volant touchant le plafond ou une structure aérienne sera remis une fois à l'engagement. En cours de jeu il sera compté faute. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que les accessoires nécessaires à son match.
- Article 11 Durant toute la compétition, les matches se dérouleront en auto-arbitrage.
- Article 12 Les vainqueurs, finalistes et ½ finalistes de chaque série seront récompensés par des lots.
- Article 13 Le Tournoi est limité à 250 participants.
- Article 14 Les droits d'engagement sont de 12€ pour un tableau et 17€ pour deux tableaux.
Les inscriptions devront être accompagnées du règlement des droits d'engagement.
La date limite des inscriptions est fixée au 07/05/2010.
La confection des tableaux se fera le 15/05/2010.
Aucun remboursement ne sera effectué après cette date.
- Article 15 Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte de matériel.
- Article 16 Le présent règlement sera affiché dans la salle à proximité des tableaux d'affichage.

Le Comité d'Organisation.

